

Un "train du coeur" pour sensibiliser à l'installation de défibrillateurs

08//10/08

Un " **train du coeur** " pour **sensibiliser** à l'installation de **défibrillateurs** Un " **train du coeur** " va parcourir la France jusqu'au 20 octobre, avec des étapes dans 13 villes, pour **sensibiliser** les acteurs politiques et économiques ainsi que le grand public à l'installation de **défibrillateurs cardiaques** .Chaque année, près de 40.000 personnes meurent d'un arrêt cardiaque soudain, faute d'une intervention immédiate, soit dans les 5 minutes, a rappelé l'Association **RMC / BFM** à l'origine de cette exposition.Lorsqu'une personne s'effondre inconsciente, il faut appeler le 15, pratiquer immédiatement un massage cardiaque et "défibriller" le coeur si un défibrillateur automatisé (appareil qui envoie un choc électrique) est à proximité. Quelque 3.300 défibrillateurs sont installés en France. L'objectif du " **train du coeur** " est d'encourager leur installation dans les lieux publics et les entreprises et de familiariser le grand public à leur utilisation.

Isère : une entreprise évacuée après la détection de colis radioactifs Plus de 200 employés de l'entreprise Mafelec (équipements électriques) ont été évacués hier à Chimilin (Isère) après la détection de colis radioactifs qui contiendraient des boutons d'ascenseurs venus d'Inde. Implanté depuis plus de 50 ans, Mafelec (220 employés) fabrique du matériel électrique pour l'industrie ferroviaire, la Marine nationale et les fabricants d'ascenseurs parmi lesquels Otis. Sur les 216 salariés que compte l'entreprise, "123 auraient pu être en contact avec les cartons en question", a indiqué un responsable de la préfecture. La moitié de ces 123 employés ont été contrôlés et "aucun n'a été contaminé", a-t-il ajouté, en précisant que les contrôles radiologiques effectués par une unité spécialisée des pompiers étaient toujours en cours mardi soir.

RSA : après l'orage le débat sur le financement reprend Martin Hirsch et le gouvernement ont pu reprendre hier dans une certaine sérénité le débat sur le financement du revenu de solidarité active (RSA) après les éclats provoqués la veille par les socialistes. En début de soirée, l'Assemblée nationale avait commencé à voter les premiers amendements à l'article 2 du projet de loi, qui institue une taxe de 1,1% sur les revenus du capital pour financer le RSA, d'un coût estimé à 1,5 milliard d'euros. Ce taux doit être diminué grâce au plafonnement des niches fiscales (déductions d'impôts), selon un amendement majeur adopté dans l'après-midi. La veille, les débats avaient été interrompus prématurément après une demande de quorum formulée par le patron des députés PS, Jean-Marc Ayrault. Ce dernier demandait que les bénéficiaires du bouclier fiscal, qui plafonne les impôts à 50% des revenus

Évaluation du site

Titre de la presse quotidienne régionale, site principal d'information de l'Aude et des Pyrénées Orientales. Il propose des infos locales et internationales, ainsi que du sport, des dossiers d'actualité (viticulture, élections...)

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 215

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

directs, paient la nouvelle taxe. Or le gouvernement refuse de toucher à ce fameux bouclier, affirmant que le plafonnement des niches fiscales est plus efficace et plus juste.